



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2012

Valognes – Agglomération antique d’Alauna

Prospection géophysique (2012)

Laurence Jeanne, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/78725>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Laurence Jeanne, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos, « Valognes – Agglomération antique d’Alauna » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 10 juin 2021, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/78725>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Valognes – Agglomération antique d'Alauna

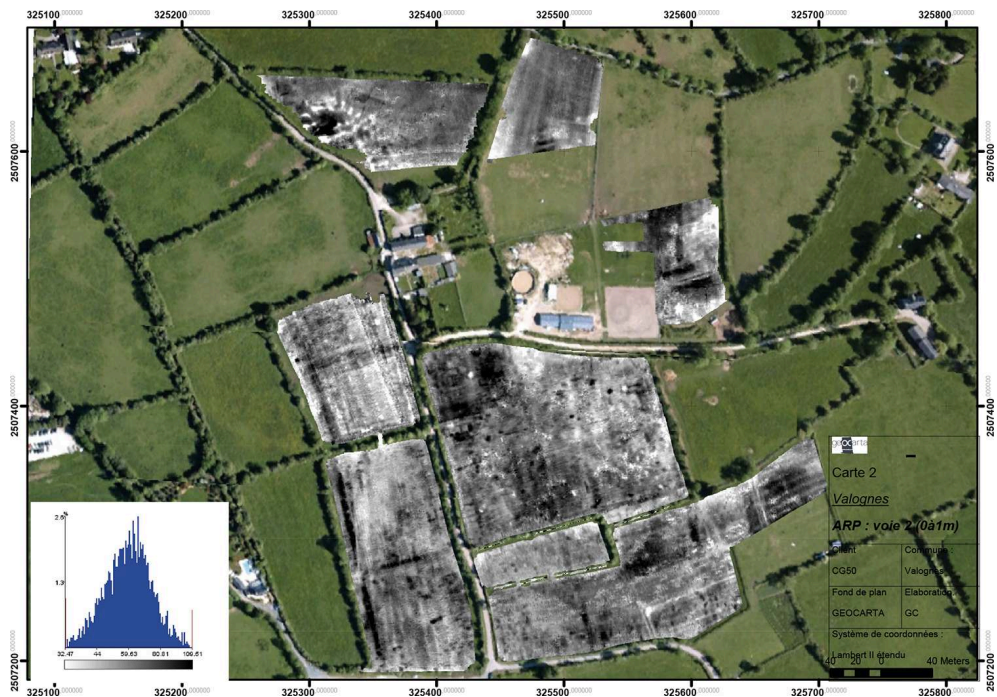
Prospection géophysique (2012)

Laurence Jeanne, Laurent Paez-Rezende et Caroline Duclos

- 1 Connue depuis la fin du xviii^e s. par ses principaux monuments, thermes, théâtre et maçonneries monumentales de la Victoire, l'agglomération antique de l'ancien village d'Alleaume, aux portes sud-est de la ville de Valognes, s'étendrait au mieux sur une quarantaine d'hectares. Dès l'origine des recherches, le statut de cette ville antique a été l'objet de discussions et de débats : parfois hâtivement assimilée à l'énigmatique *Crociatumum*, elle est surtout adoptée par la communauté scientifique comme étant la station *Alauna* de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin. Elle est aussi, depuis lors, au cœur des discussions sur son hypothétique fonction de chef-lieu de la *civitas* des Unelles.
- 2 En l'état actuel des recherches, aucun document épigraphique, bibliographique ou archéologique, ne permet de trancher sur ces sujets. En intégrant les acquis antérieurs, le projet actuel d'étude de l'agglomération antique d'Alleaume s'est donc fixé comme objectif de définir sa configuration exacte, de mesurer son étendue, de vérifier sa densité d'occupation, de compléter la connaissance de sa parure monumentale et de fixer les grandes étapes chronologiques de son évolution.
- 3 Dans cette optique, ce nouveau programme de recherches s'est ouvert par une prospection thématique, notamment accompagnée d'une campagne de prospection électrique, dans la perspective d'orienter des explorations en sondages à partir de l'année 2013. En marge de l'approche géophysique, l'opération a combiné des observations planimétriques, une enquête orale, une approche étymologique ainsi qu'un recensement exhaustif du mobilier archéologique et des lapidaires. L'inventaire documentaire et iconographique entrepris par L. Le Gaillard, en 1999, a également été complété.
- 4 Les investigations de surface ont permis d'identifier une concentration continue, particulièrement dense en débris gallo-romains, sur environ 5 à 6 ha, localisée pour l'essentiel sur le plateau du Bas Castelet, en marge des deux édifices publics déjà

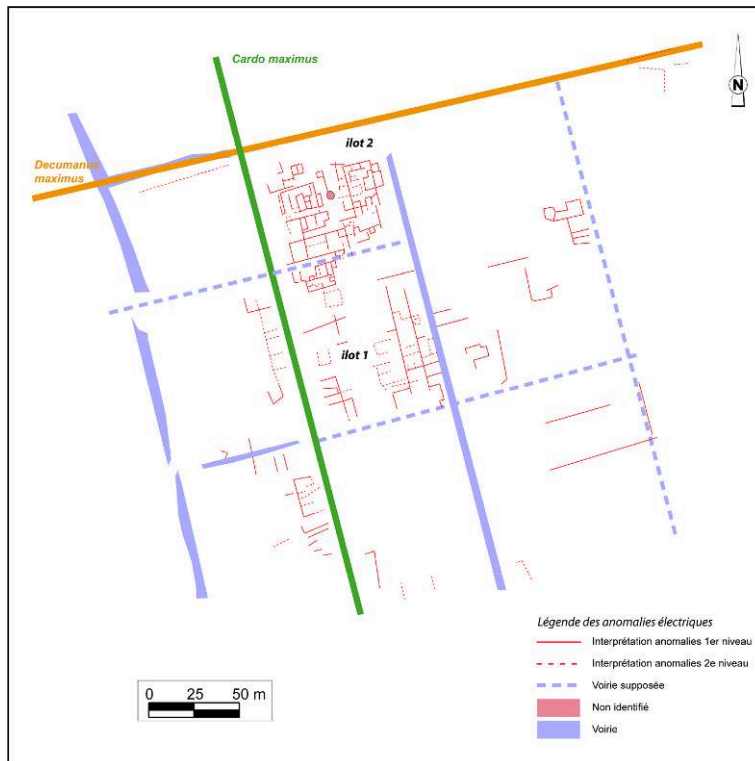
connus. Cette zone d'épandages s'inscrit dans les parcelles qui longent le chemin rural n° 4, entre le Bas Castelet, inclus, et la limite septentrionale du Hameau de la Victoire. Sa superficie, la présence du « mur de la Victoire » sur son emprise, ainsi que sa position topographique au sommet du plateau, semblait évoquer l'épicentre de l'agglomération ou, pour le moins, un lieu significatif au sein de la ville antique.

Fig. 1 – Carte des résistivités apparentes entre 0 et 1 m



DAO : G. Caraire (Geocarta).

Fig. 2 – Relevé et interprétation des anomalies résistantes dans la portion méridionale de l'agglomération



D'après les relevés de G. Caraire (Geocarta).

- 5 L'implantation de la prospection électrique, sur ce noyau densément fourni, s'est logiquement imposée, d'autant que deux des parcelles incluses dans cette zone avaient déjà fait l'objet d'un test géophysique concluant (Le Gaillard 1999). Le tiers du site antique a ainsi été couvert dans le cadre d'une seule et unique campagne de prospection géophysique. Les résultats, particulièrement fructueux, ont véritablement enrichi notre connaissance sur la topographie urbaine d'Alauna. Bien plus finement qu'en 1999, en raison de l'amélioration technique de la méthode, les anomalies enregistrées font ainsi ressortir de nombreuses maçonneries ainsi qu'une partie des rues cardiales et décumanes de l'agglomération qui participent au découpage de l'espace urbain, selon des intervalles compris entre 80 et 100 m. Ainsi, la mise en évidence de six axes de voies organisés en réseau, que l'on peut qualifier d'orthonormé, constitue l'un des apports majeurs de la prospection électrique, en confirmant le caractère urbain de l'ensemble des vestiges accumulés depuis plus de deux siècles sur ce secteur de l'ancien village d'Alleaume.
- 6 Le réseau semble s'appuyer sur deux axes principaux, le premier, orienté nord-sud (*cardo maximus*), constituerait l'épine dorsale de l'agglomération en faisant probablement la jonction entre la voie arrivant de Coutances (*Cosedia*), par le sud, et celle arrivant de Cherbourg (*Coriallo*), par le nord. Cette voie se trouve selon toute vraisemblance aujourd'hui sous la route actuelle, qui mène des thermes publics au Hameau de la Victoire. À la perpendiculaire, le *decumanus*, partirait au moins du théâtre situé au Bas Castelet, pour traverser la ville, d'est en ouest, et prendre selon toute vraisemblance la direction de la ville gallo-romaine de Portbail. À l'opposé, cette voie

pourrait rejoindre un exutoire maritime sur la côte orientale du Cotentin (Barfleur ? Saint-Vaast-la-Hougue ?).

- 7 Dans cette organisation encadrante, les îlots les plus dotés en maçonneries sont situés au voisinage des deux voies principales. C'est par ailleurs au centre névralgique de la ville, à la croisée du *cardo* et du *decumanus*, qu'ont été identifiés les deux espaces les plus densément fournis en bâtiments. Dans l'un d'eux, non loin du «mur de la Victoire», on peut observer les restes d'une architecture monumentale s'étalant sur environ 100 m de long et 65 m de large, révélant des galeries, une série de petites pièces ouvertes sur le *cardo* et encadrant une grande place centrale (îlot 1). Dans un îlot limitrophe (îlot 2), de vastes ensembles d'indices orientent l'interprétation vers des habitations fastueuses (*domus*) aux plans complexes et compartimentés, à moins qu'il ne s'agisse d'un ensemble public lié à l'îlot 1.
- 8 De ces résultats émerge ainsi la première cartographie du schéma urbain de cette agglomération, à l'intérieur duquel des îlots de constructions restent donc à mieux définir. Les deux principaux, dénommés îlots 1 et 2, requièrent une attention toute particulière puisqu'ils signalent des concentrations de traces d'organisation qui ne peuvent appartenir qu'à un ensemble monumental. C'est là le second apport majeur de cette prospection puisqu'au regard des équipements publics déjà connus sur le site, le théâtre et les thermes, il est tentant d'y voir un *forum*, occupant le centre de l'agglomération à la croisée des *cardo* et *decumanus maximus*. Cette hypothèse est également mise en concurrence avec l'éventualité d'un sanctuaire, dotation qui manque tout autant à une ville antique de cette ampleur. Toutefois, l'arasement des murs et les zones de destructions masquant la bonne lisibilité de l'ensemble, seules des interventions archéologiques de types sondages ou fouilles seront en mesure d'apporter des réponses concrètes sur le sujet.
- 9 Enfin, le mobilier archéologique, collecté en surface, autorise une première estimation chronologique de l'ensemble de l'occupation, soit un fonctionnement situé entre le I^{er} s. av. J.-C. et le II^e s. apr. J.-C.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1FsQIXISvE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtlzcJVnpBYS>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtgH6P15K95o>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtD900pLbG6t>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 2012

AUTEURS

LAURENT PAEZ-REZENDE

Inrap